



**2017-08-08**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PAPINEAU**  
**MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-PLAGES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 août 2017 à 19 h à la salle du conseil, située au 2053, chemin du Tour-du-Lac, Lac-des-Plages, et à laquelle sont présents les membres suivants :

**M<sup>me</sup> CLAUDETTE MOLLOY**  
**M. PIERRE BOIVIN**

**M<sup>me</sup> CAROLE LADOUCEUR**

**M<sup>me</sup> CHRISTINE RICHER**

**FORMANT QUORUM** et siégeant sous la présidence de la Mairesse, **M<sup>me</sup> JOSÉE SIMON**  
Le Directeur Général / Secrétaire trésorier, **M. DENIS DAGENAI** est aussi présent.

**MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SESSION**

**Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte**

**ORDRE DU JOUR**

- ❖ Adoption de l'ordre du jour
- ❖ Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2017
- ❖ Correspondance
- ❖ Période de questions d'ordre général
- ❖ **Résolutions :**
  - Remboursement des frais de camps de jour 2017 – Monsieur Venne
  - Offre de service de LCL Environnement
  - Levée de fonds annuelle – Coopérative de Santé du Nord de la Petite-Nation
  - Carte des sentiers motoneige de Tourisme Outaouais saison 2017-2018
- ❖ **Finance :**
  - Rapport des dépenses autorisées par le Directeur général
  - Approbation des comptes payables
- ❖ Affaires nouvelles
- ❖ Félicitations à M<sup>me</sup> Chantale Roy et M. Marcel Lapierre
- ❖ Période d'intervention des membres du conseil
- ❖ Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- ❖ Levée de la séance

\*\*\*\*\*

**2017-08-132 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ladouceur

QUE L'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec dispense de lecture, et il demeure ouvert à toute modification.

Adopté

**2017-08-133 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

CONSIDÉRANT que le Directeur général / Secrétaire trésorier a remis copie du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2017, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquence il est dispensé d'en faire la lecture ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Molloy

QUE Le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2017 soit approuvé, tel que déposé.

Adopté

**PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL**

**2017-08-134 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE CAMPS DE JOUR 2017 – MONSIEUR VENNE**

CONSIDÉRANT la politique de remboursement des frais de camps de jour hors territoire adoptée le 8 mai 2015 par la résolution numéro 2015-05-084 ;



Il est proposé par M<sup>me</sup> Christine Richer

QUE Les frais de camps de jour de Monsieur Louis-Philippe Venne, pour Louis-Philippe Venne, soient remboursés au montant de 150 \$, pour l'année 2017.

Adopté

#### **2017-08-135 OFFRE DE SERVICE DE LCL ENVIRONNEMENT**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2017-04-076 donnant mandat à la firme Northex environnement de procéder à la caractérisation complète du terrain de la plage municipale;

CONSIDÉRANT qu'une version préliminaire non attestée de l'étude de caractérisation a été déposée par Northex environnement ;

CONSIDÉRANT la demande d'opinion à LCL Environnement sur l'étude environnementale réalisée par Northex environnement, a révélé que l'article 31.53 de la Loi sur la Qualité de l'Environnement (LQE) ne serait pas nécessairement applicable si on procède à des analyses supplémentaires dans le but de mieux cerner l'étendue de la contamination;

CONSIDÉRANT l'offre de service de LCL Environnement pour une caractérisation complémentaire à celle de Northex Environnement;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Molloy

QUE L'offre de service OS-2374 de LCL Environnement pour la caractérisation environnementale complémentaire de site Phase II, du terrain de la plage municipale, soit acceptée au montant de 5 525 \$, plus taxes.

Adopté

#### **2017-08-136 LEVEE DE FONDS ANNUELLE – COOPERATIVE DE SANTE DU NORD DE LA PETITE-NATION**

CONSIDÉRANT l'événement annuel de levée de fonds de la Coopérative de Santé du nord de la Petite-Nation, sous forme d'une journée de marche sur le site des Montagnes Noires de Ripon ;

CONSIDÉRANT l'offre de partenariat avec les pharmacies Bullock, Mroueh et Idrissi, sous forme d'une affiche publicitaire sur le parcours de marche ;

Il est proposé par M. Pierre Boivin

QUE La Municipalité de Lac-des-Plages confirme sa participation comme partenaire avec les pharmacies Bullock, Mroueh et Idrissi à la journée de marche sur le site des Montagnes Noires de Ripon, en contribuant pour un montant de 200 \$, dans le cadre de la levée de fonds de la Coopérative de Santé du nord de la Petite-Nation.

Adopté

#### **2017-08-137 CARTE DES SENTIERS MOTONEIGE DE TOURISME OUTAOUAIS SAISON 2017-2018**

CONSIDÉRANT l'offre de publicité sur la carte de sentiers motoneige de Tourisme Outaouais saison 2017-2018, par VHR Outaouais inc. ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ladouceur

QUE La Municipalité de Lac-des-Plages confirme sa participation à une publicité de 1/8 page, sur la carte de sentiers motoneige de Tourisme Outaouais saison 2017-2018, au montant de 250 \$, plus taxes.

Adopté

#### **RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL :**

Le Directeur général / Secrétaire trésorier dépose à la table du conseil le rapport de dépenses autorisées en juillet 2017, pour étude et considération.

#### **2017-08-138 APPROBATION DES COMPTES PAYABLES**

CONSIDÉRANT que le Directeur général / Secrétaire trésorier atteste qu'il y a les fonds disponibles pour les dépenses ci-dessous décrites ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ladouceur

QUE Le paiement des comptes payés au montant de 88 490,77 \$, apparaissant à la liste des chèques émis soit approuvé.

QUE Le paiement des comptes à payer au montant de 63 720,16 \$, apparaissant à la liste datée du 8 août 2017 soit approuvé.



Adopté

**2017-08-139 FÉLICITATIONS À M<sup>ME</sup> CHANTALE ROY ET M. MARCEL LAPIERRE**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil avaient l'intention de faire construire et d'installer un « croque-livres » dans le parc municipal ;

CONSIDÉRANT que M<sup>me</sup> Chantale Roy et M. Marcel Lapierre ont procédé à la construction d'un « croque-livres » à l'entrée de leur propriété ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Christine Richer

QUE Les membres du conseil se joignent à la population plageoise pour féliciter l'initiative de M<sup>me</sup> Chantale Roy et M. Marcel Lapierre pour la conception et la réalisation d'un « croque-livres », fait de matières recyclées, sur leur propriété située au 2114, chemin du Tour-du-Lac.

Adopté

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR**

**2017-08-140 LEVÉE DE LA SÉANCE**

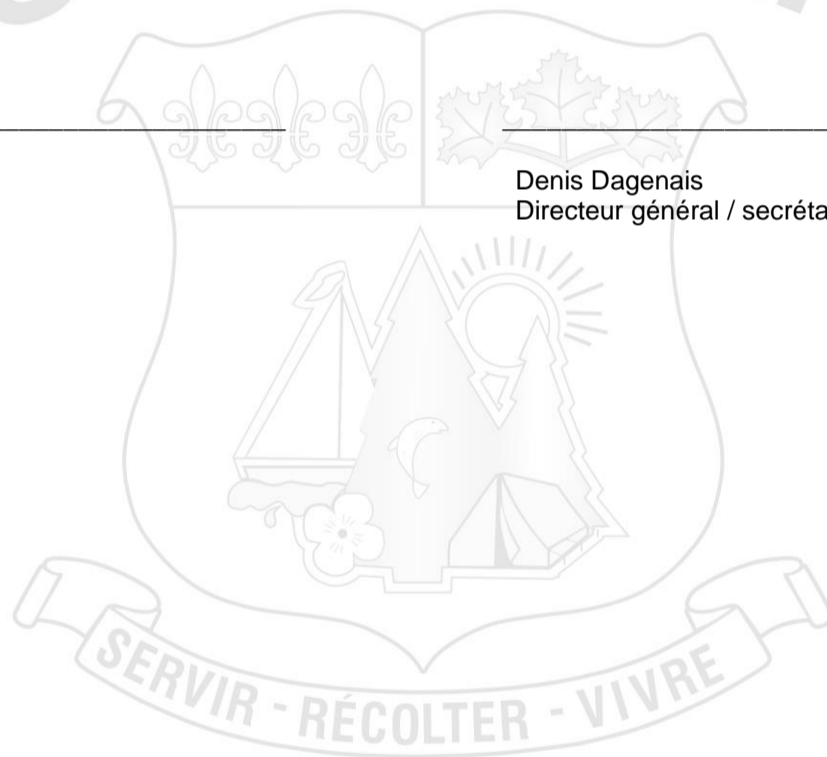
Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ladouceur

QUE La séance soit levée et terminée. Il est 20 h 19.

Adopté

Josée Simon  
Mairesse

Denis Dagenais  
Directeur général / secrétaire-trésorier



**LAC-DES-PLAGES**